

CONTRIBUTION POUR L'ATELIER « NUCLÉAIRE MILITAIRE »

-
AG 2019

Position d'ACDN, association adhérente et membre du Réseau "Sortir du nucléaire"

Pour abolir les armes nucléaires et radioactives : donner la parole au peuple français !

Parallèlement à ses diverses actions pour la sortie du nucléaire civil (par exemple sa participation à l'Atomik Tour), l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire a poursuivi en 2018 et poursuit toujours son action pour la sortie du nucléaire militaire.

En effet, depuis sa fondation en 1996, ACDN n'a cessé d'agir pour l'abolition des armes nucléaires et de revendiquer le référendum qui permettrait au peuple français de changer la politique de la France en la matière. Tous les présidents de la République qui se sont succédé depuis le général de Gaulle ont refusé de changer de politique, mais aussi de consulter les Français à ce sujet. L'AG du Réseau SDN a approuvé cette revendication en 2015 et de nouveau en 2016 (à 92 % des votants à l'AG).

Après avoir fait faire par l'IFOP un sondage qui donnait 74 % de réponses favorables à la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires et 74% de soutiens citoyens prévisibles (probables ou certains) à une éventuelle proposition de loi référendaire sur cette question, ACDN s'est tournée vers le Parlement en vue d'obtenir un référendum dit « d'initiative partagée ». En janvier 2016, douze députés se sont adressés à leurs collègues et en avril 2017, 126 députés et sénateurs avaient signé une Proposition de Loi référendaire, soit les deux-tiers du nombre requis. Mais le compteur a été « remis à zéro » par les élections présidentielle et législatives de 2017.

En mai 2018, selon un nouveau sondage IFOP-ACDN, 85 % des Français répondaient oui à la question : « Approuvez-vous que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et radioactives et engage avec l'ensemble des Etats concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? ». Et 82% se disaient prêts à apporter leur soutien à une proposition de loi référendaire.

Le 23 janvier 2019, [à 2 minutes de l'Apocalypse atomique, le Parlement français a été saisi d'une proposition de référendum visant à abolir les armes nucléaires et radioactives](#), par 30 députés et sénateurs rattachés à dix groupes politiques différents. Depuis cette date, l'initiative de 248 parlementaires d'opposition visant à soumettre à un référendum d'initiative partagée la privatisation d'Aéroports de Paris a été validée par le Conseil constitutionnel, ce qui ne peut que conforter notre choix d'emprunter cette voie. Il reste que la principale difficulté consiste à obtenir d'abord 185 signatures de parlementaires (sur 925).

Une nouvelle conférence de presse sera tenue **à l'Assemblée nationale le 5 juin 2019 à 14h**, conjointement par des parlementaires ayant signé la Proposition de Loi et par le président d'ACDN. Avant comme après, nous invitons tous les sympathisants du Réseau et tous les militants antinucléaires à interpellier les députés et sénateurs de leur département pour qu'ils signent cette proposition de loi. Elle peut ouvrir la voie à un monde sans armes nucléaires et radioactives, mais aussi, par effet d'entraînement, sans centrales nucléaires.

Pour plus d'informations écrire à contact@acdn.net ou voir le site du Réseau et celui d'ACDN www.acdn.net.
